

## MERCREDI 8 MAI 2024



# Magny-Cours

INTERNATIONAL CIRCUIT / NEVERS FRANCE

## CLUB

### JOURNEE DE ROULAGE LIBRE OPEN AU VOLANT DE VOTRE VOITURE

OUVERTES A TOUTES LES MARQUES DE VOITURES RECENTES, ANCIENNES, DE COLLECTION, DE PISTE  
PAS DE SERIE / PAS DE SESSION / PAS DE CONTRAINTE DE POIDS



NE SONT PAS ACCEPTÉES

ROULAGE A VOTRE CONVENANCE,  
le circuit vous appartient !  
102 Décibels MAXI

CIRCUIT DE 2530 m sur 10 m de large, ligne droite de 700m avec une sécurité maximum  
PAS DE RAIL, PAS DE MUR, que de l'herbe

INSCRIPTION RECUE AVANT LE 6 MAI 2024

**175 Euros** 1 journée 1 voiture 1 pilote / Matin ou Après midi à partir de **120 Euros**

**170 Euros** Pour les groupes à partir de 3 voitures 1 journée 1 voiture 1 pilote

INSCRIPTION APRES LE 6 MAI OU SUR PLACE A PARTIR DE 8h

**185 Euros** 1 voiture 1 pilote / Matin ou Après midi à partir de **130 Euros**

Inscription en 2ème pilote offerte à Madame, passagers et accompagnateurs gratuits

**POSSIBILITE DE COURS DE PILOTAGE  
PAR UN MONITEUR BREVETE**

**LOCATION DE NOS VOITURES**

Par ½ journée, journée  
Avec ou sans moniteur

Mr Alain Annon, préparateur VHC  
sera présent toute la journée pour vous conseiller en cas de problème

Pour tous renseignements complémentaires : [alain.rolland44@sfr.fr](mailto:alain.rolland44@sfr.fr)

Alain Annon 06 87 04 65 06 Alain Rolland 08 21 84 55 31



ALFA HISTORIQUE VHC



205 RALLYE  
XSANTIA VTS



# **CIRCUIT DE MAGNY-COURS club MERCREDI 8 MAI 2024**

## **BULLETIN POUR UNE INSCRIPTION par courrier, PayPal, virement**

**Inscription en 2<sup>em</sup> pilote offerte à Madame pour qu'elle découvre le pilotage**

<b>PARTICIPANTS CIRCUIT</b>	<b>Noms :</b>	<b>Prénoms :</b>	
1 <sup>o</sup> Pilote	:	:	
2 <sup>o</sup> Pilote	:	:	
1 <sup>o</sup> Accompagnateur (n'empruntant pas la piste) :	:	:	
2 <sup>o</sup> Accompagnateur (n'empruntant pas la piste) :	:	:	
<b>VOITURE Marque :</b>	<b>Modèle :</b>	<b>Année :</b>	<b>Immatriculation (sauf « proto ») :</b>
Cylindrée :	Moteur préparé : oui / non	Puissance réelle :	Châssis préparé : oui / non Pneus course : oui / non
Expérience sur circuit 1 <sup>o</sup> Pilote :	2 <sup>o</sup> Pilote :		
<b>ASSURANCE</b> (si voiture homologuée route) :	<b>compagnie</b>	<b>N° Police :</b>	
<b>ADRESSE du pilote :</b>			
<b>E-mail</b> (confirmation de l'engagement) : en majuscule svp _____ @ _____			
<b>Tél. :</b> Fixe _____		Portable _____	

### ➤ **Tarifs engagement reçu AVANT le 6 MAI**

**1 Journée complète 9h-13h / 14h-17h 1voiture 1pilote 170 €, 2<sup>ème</sup> Pilote 50 €**

### ➤ **Inscription groupée minimum de 3 voitures AVANT le 6 MAI** **Nom du groupe**

**1 Journée complète 9h-13h / 14h-17h 1voiture 1pilote 165 €, 2<sup>ème</sup> Pilote 45 €**

### ➤ **Tarifs engagement en 1/2 journée AVANT le 6 MAI**

**1/2 Journée 9h-13h 1voiture 1pilote 130 €, ou 14h-17h 1voiture 1pilote 120 €, 2<sup>ème</sup> Pilote 30 €**

### **Assurance RC du véhicule OBLIGATOIRE pour pouvoir prendre la piste**

Soit envoyer la photocopie de votre assureur prouvant votre couverture RC sur circuit loisir

Soit contracter l'assurance RC que nous proposons 28 Euros par voiture pour 1journée ou 1/2 journée

### **Assurance INDIVIDUELLE ACCIDENTS non obligatoire, mais conseillée**

Ne peut pas être contractée sur place, contrat à 45 Euros par personne 1journée ou 1/2 journée

\*L'assurance RC couvre le ou les pilotes pour les conséquences d'accidents corporels occasionnés aux autres participants, mais n'assure pas le ou les pilotes en cause dans l'accident

\*\* L'assurance individuelle accidents (1<sup>ère</sup> catégorie) couvre par un capital, le ou les pilotes victimes d'un accident corporel causé par eux-mêmes et ses conséquences physiques éventuelles (conventions d'assurances à disposition sur demande), non obligatoire, mais conseillée, impossible à contracter sur place

**Passager (s) empruntant la piste et accompagnateur (s) : GRATUIT (S)**

### **PENSEZ aux ASSURANCES CASSE 35 Euros et INTEMPERIES (annulation) 35 Euros**

En cas de casse vous aurez un avoir de la valeur de votre engagement (journée ou 1/2 journée hors assurances) ;  
En cas d'intempéries vous pourrez reporter la valeur de votre engagement (hors assurances) sur une autre journée

### **SANS ASSURANCE TOUTE INSCRIPTION OU JOURNEE COMMENCEE EST DUE**

### **RECAPITULATIF DE VOTRE ENGAGEMENT**

<b>Engagement pour la journée 9h-18h 1voiture 1pilote (+ 2<sup>ème</sup> pilote)</b>	<b>:..... Euros</b>
<b>RC contractée par courrier ou sur place*</b>	<b>28 Euros par voiture :..... Euros</b>
<b>Assurance individuelle accidents**</b>	<b>45 Euros par personne :..... Euros</b>
<b>Assurances casse</b>	<b>35 Euros la journée ou 1/2 J :..... Euros</b>
<b>Assurances intempéries et annulation</b>	<b>35 Euros la journée ou 1/2 J :..... Euros</b>
<b>Assurances casses + intempéries et annulation</b>	<b>55 Euros la journée ou 1/2 J :.....Euros</b>

**TOTAL de l'engagement :..... Euros RIB sur demande**

**Paiement par chèque(s) à l'ordre de la société CIRCUITS ALAIN'S PASSIONS**

**CIRCUITS ALAIN'S PASSIONS 22 AVE DU MARECHAL LEFEBVRE 77340 PONTAULT-COMBAULT**

**Signature obligatoire : datée et précédée de la mention « lu et approuvé » par le pilote et le copilote**

### **ATTENTION 102 DECIBELS MAXI**

**En cas d'exclusion du circuit pour nuisances sonores excessives aucun remboursement ne sera effectué !  
A titre commercial un avoir vous sera remis de la valeur de votre engagement hors assurances contractée**

# **CIRCUIT DE MAGNY-COURS club MERCREDI 8 MAI 2024**

## **BULLETIN POUR UNE INSCRIPTION APRES LE 6 MAI, ou SUR PLACE**

**Inscription en 2<sup>em</sup> pilote offerte à Madame pour qu'elle découvre le pilotage**

<b>PARTICIPANTS CIRCUIT</b>	<b>Noms :</b>	<b>Prénoms :</b>		
1° Pilote	:	:		
2° Pilote	:	:		
1° Accompagnateur (n'empruntant pas la piste)	:	:		
2° Accompagnateur (n'empruntant pas la piste)	:	:		
<b>VOITURE Marque :</b>	<b>Modèle :</b>	<b>Année :</b>	<b>Immatriculation (sauf « proto ») :</b>	
<b>Cylindrée :</b>	<b>Moteur préparé : oui /non</b>	<b>Puissance réelle :</b>	<b>Châssis préparé : oui/ non</b>	<b>Pneus course : oui/non</b>
<b>Expérience sur circuit 1° Pilote :</b>			<b>2° Pilote :</b>	
<b>ASSURANCE (si voiture homologuée route) :</b>	<b>compagnie</b>	<b>N° Police :</b>		
<b>ADRESSE du pilote :</b>				
<b>E-mail (confirmation de l'engagement) : en majuscule svp</b>				<b>@</b>
<b>Tél. : Fixe</b>		<b>Portable</b>		

### ➤ **Tarifs engagement APRES LE 6 MAI ou SUR PLACE à partir de 8h**

**1 Journée complète 9h-13h / 14h-17h 1voiture 1pilote 185 €, 2<sup>ème</sup> Pilote 55 €**

### ➤ **Inscription groupée de 3 voitures ou + Après le 12 OCTOBRE ou sur place**

**1 Journée complète 9h-13h / 14h-17h 1voiture 1pilote 175 €, 2<sup>ème</sup> Pilote 45 €**

**Nom du groupe**

### ➤ **Tarifs engagement en 1/2 journée APRES LE 12 OCTOBRE ou SUR PLACE**

**1/2 Journée 9h-13h 1voiture 1pilote 135 €, ou 14h-17h 1voiture 1pilote 125 €, 2<sup>ème</sup> Pilote 35 €**

#### **Assurance RC du véhicule OBLIGATOIRE pour pouvoir prendre la piste**

Soit envoyer la photocopie de votre assureur prouvant votre couverture RC sur circuit loisir

Soit contracter l'assurance RC que nous proposons 28 Euros par voiture pour 1journée ou 1/2 journée

#### **Assurance INDIVIDUELLE ACCIDENTS non obligatoire, mais conseillée**

Ne peut pas être contractée sur place, contrat à 45 Euros par personne 1journée ou 1/2 journée

\*L'assurance RC couvre le ou les pilotes pour les conséquences d'accidents corporels occasionnés aux autres participants, mais n'assure pas le ou les pilotes en cause dans l'accident

\*\* L'assurance individuelle accidents (1<sup>ère</sup> catégorie) couvre par un capital, le ou les pilotes victimes d'un accident corporel causé par eux-mêmes et ses conséquences physiques éventuelles (conventions d'assurances à disposition sur demande), non obligatoire, mais conseillée, impossible à contracter sur place

**Passager (s) empruntant la piste et accompagnateur (s) : GRATUIT (S)**

#### **PENSEZ aux ASSURANCES CASSE 35 Euros et INTEMPERIES (annulation) 35 Euros**

En cas de casse vous aurez un avoir de la valeur de votre engagement (journée ou 1/2 journée hors assurances) ;  
En cas d'intempéries vous pourrez reporter la valeur de votre engagement (hors assurances) sur une autre journée

**SANS ASSURANCE TOUTE INSCRIPTION OU JOURNEE COMMENCEE EST DUE**

#### **RECAPITULATIF DE VOTRE ENGAGEMENT**

<b>Engagement pour la journée 9h-18h 1voiture 1pilote (+ 2<sup>ème</sup> pilote)</b>	<b>:..... Euros</b>
<b>RC contractée par courrier ou sur place*</b>	<b>28 Euros par voiture :..... Euros</b>
<b>Assurance individuelle accidents**</b>	<b>45 Euros par personne :..... Euros</b>
<b>Assurances casse</b>	<b>35 Euros la journée ou 1/2 J :..... Euros</b>
<b>Assurances intempéries et annulation</b>	<b>35 Euros la journée ou 1/2 J :..... Euros</b>
<b>Assurances casses + intempéries et annulation</b>	<b>55 Euros la journée ou 1/2 J :.....Euros</b>

**TOTAL de l'engagement :..... Euros RIB sur demande**

**Paiement par chèque(s) à l'ordre de la société CIRCUITS ALAIN'S PASSIONS**

**CIRCUITS ALAIN'S PASSIONS 22 AVE DU MARECHAL LEFEBVRE 77340 PONTAULT-COMBAULT**

**Signature obligatoire : datée et précédée de la mention « lu et approuvé » par le pilote et le copilote**

#### **ATTENTION 102 DECIBELS MAXI**

**En cas d'exclusion du circuit pour nuisances sonores excessives aucun remboursement ne sera effectué !  
A titre commercial un avoir vous sera remis de la valeur de votre engagement hors assurances contractée**



# **POUR LES ENGAGES (EES) TOURS LIBRES AU VOLANT DE LEUR VOITURE**

## **REGLEMENT A SIGNER PAR CHAQUE PILOTE ET COPILOTE**

**Chaque participant s'engage, par son inscription, à respecter le présent règlement et à le faire respecter par les personnes qui l'accompagnent**

- **L'âge limite pour accéder à la piste (accompagnateur) EST DE 16 ANS REVOLUS**
- **MANCHES LONGUES ET PANTALONS LONGS OBLIGATOIRES pour pouvoir prendre la piste**
- **Il est strictement interdit à toute personne d'évoluer aux abords de la piste ou de la traverser**
- **Chaque conducteur doit être titulaire du permis de conduire, et en mesure de le présenter**, et ne pas faire l'objet d'une suspension de permis en cours, pendant la réunion en cas de non présentation le pilote ne pourra pas prendre la piste et ne pourra pas prétendre à un remboursement de la totalité des sommes engagées (engagement circuit, assurances)
- **Chaque personne empruntant la piste, pilote, copilote, accompagnant, doit être inscrite comme participant de la réunion. Le pilote principale doit avoir contracté, par l'intermédiaire de l'organisateur, ou de son assureur, une assurance RC CIRCUIT pour le jour de la réunion, EN CAS DE NON ASSURANCE RC VALABLE, CELUI-CI DEVRA INDEMNISER LE(S) PLAIGNANT(S) SANS AUCUN AUTRE RECOURS**
- **Le conducteur et son passager doivent porter un casque et boucler leur ceinture de sécurité ou leurs harnais.** Si le véhicule ne comporte pas ces éléments de sécurité (de préférence le signaler au moment de l'inscription pour éviter les mauvaises surprises), seul le directeur de piste décidera si le véhicule peut s'engager ou non sur la piste.
- **Pendant l'évolution sur la piste, les vitres du véhicule doivent être fermées.**  
**Si le véhicule ne comporte pas de point de remorquage, pensez au point d'arrimage.**  
Si l'assistance a besoin de remorquer votre voiture, en aucun cas les organisateurs ne pourront être tenus pour responsables du fait de dommages subits par le véhicule pendant le remorquage.
- **Les passagers à l'arrière des véhicules sont strictement interdits.**
- **Aucun participant ne doit :**  
S'engager sur la piste sans autorisation du directeur de piste  
Effectuer de marche arrière sur la piste. **En cas de sortie de piste immobilisant le véhicule, attendre les directives des commissaires de piste, ne jamais rejoindre le paddock à pieds sans y avoir été invité par ceux-ci, ATTENDRE L'ASSISTANCE DANS SON VEHICULE.**  
Gêner le passage de participants plus rapides, changer brusquement de trajectoire, évoluer sur la piste en surestimant ses possibilités ou les possibilités de sa voiture et devenant du fait de son comportement, dangereux pour les autres participants. **Les commissaires de pistes pourront juger nécessaire d'exclure un pilote de la session en cours ou de façon définitive en cas de récidive, sans aucune indemnité.**
- **Tous les participants doivent impérativement suivre les consignes soit verbales, soit par drapeaux, du directeur de piste ou des commissaires, seuls habilités à prendre une décision.**
- **Un briefing obligatoire vous donnera les principales consignes à respecter**
- **En cas de dépassement de limites sonores autorisées, aucun remboursement ne sera effectué, à titre commercial, un avoir pourra être donné de la valeur de l'engagement, assurances déduites.**
- **L'ALCOOL EST STRICTEMENT INTERDIT DANS L'ENCEINTE DU CIRCUIT**  
En cas d'incident grave un dépistage pourra être effectué, ainsi que la recherche de produits illicites.
- **Le ou les participants et leurs ayants droits déclarent dégager les organisateurs et la société organisatrice de toutes responsabilités et de tous recours, pour tous dommages occasionnés aux installations du circuit, ou à d'autres concurrents (dommages matériels ou corporels), qui ne seraient pas couverts par leur assurance personnelle, ou assurance contractée pour cette journée, proposée et non contractée (assurances RC et individuelle accident, assurant le corporel). De ce fait, ils s'engagent donc à la réparation des dommages ainsi causés et à assumer toutes les conséquences présentes et à venir du fait de(s) l'incident ou de l'accident (s) provoqué(s) ou subit(s).**

Fait le                    à  
Date de naissance  
Signature

Nom

Prénom

**Mention manuscrite « lu et approuvé »**

**Chaque pilote ou copilote doit signer un exemplaire**